

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUMONT DE PERTUIS

NOMBRE DE MEMBRES :
En exercice : 15
Présents : 12
Absents : 3
Procurations : 1

FEUILLET DE CLÔTURE – LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 novembre 2023

Convocation du 23/11/2023
Affichée le 23/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Présents : Jacques NATTA, Xavier ROUMANIE, Josiane PANATONI, Gilles QUERE, Ghislaine PINGUET, Ghislaine GUAY, Raoul PONS, Eric LATIL, Maxime RENZO-NATTA, Jacques PAUMARD, Michel AURIOL, Guillaume QUENSON.

Absents excusés : Elyse CARLE procuration à Josiane PANATTONI.

Absents : Agnès NEGRO, Philippe AIELLO.

Ouverture de la séance à : 18h31 par Jacques NATTA, Maire.

Secrétaire de séance : Josiane PANATTONI.

Clôture de la séance à : 19h47.

Ordre du jour examiné lors de la séance :

1. Procès-Verbal du Conseil Municipal du 21/09/2023. **Arrêté et approuvé.**
2. Décisions du Maire : **Actées.**
 - DIA : Cession PICOULIER & AUFFRET/HAZEGHI, parcelle H9, « Le Village – Impasse de la Poste », cédée au prix de 82 000 €, décision d'y renoncer ;
 - DIA : Cession PICOULIER & AUFFRET/HAZEGHI, parcelle H9, « Le Village – Impasse de la Poste », cédée au prix de 71 200 €, décision d'y renoncer ;
 - DIA : Cession LLEBA/LONDI, parcelle H872, « Le Village – Rue Longue du Puits », cédée au prix de 1 € (régularisation de limites), décision d'y renoncer ;
 - DIA : Cession PICOULIER & AUFFRET/HAZEGHI, parcelle H9, « Le Village – Impasse de la Poste », cédée au prix de 76 200 €, décision d'y renoncer ;
 - Décision budgétaire modificative du 25/10/2023 portant virement de crédits.

Délibérations examinées :

3. Voirie : dénomination de voies de la Commune. n°38-2023 **Approuvée.**
4. Demande de labellisation du site « Les Sept Lacs » en « Espace Naturel Sensible » du Département de Vaucluse. n°39-2023 **Refusée.**
5. Protocole d'accord entre le Parc Naturel Régional du Luberon, la Commune de Beaumont-de-Pertuis & la Société Blooming. n°40-2023 **Refusée.**

Fait et délibéré les : jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Jacques NATTA, Maire de BEAUMONT DE PERTUIS.

Josiane PANATTONI, Secrétaire de Séance.

